Bilan de mise en œuvre de la Charte de la diversité (CGE)

1. Introduction

Notre établissement a signé la Charte de la diversité dans le but affirmé de promouvoir l'égalité des chances, la lutte contre les discriminations et la valorisation de la diversité sous toutes ses formes. Cet engagement s'inscrit dans une volonté forte d'intégrer ces principes dans la culture de notre école et dans nos pratiques quotidiennes.

2. Actions mises en place

- Sensibilisation : communication interne, newsletter interne, ateliers de sensibilisation, conférence.
- Recrutement : procédures équitables, diversification des canaux de recrutement, partenariats inclusifs.
- Formation : intégration dans les formations des managers de sessions sur le la lutte contre les discriminations.
- Qualité de vie au travail : dispositifs de conciliation vie professionnelle/vie personnelle, cellule d'écoute.

3. Résultats observés

Progression de la parité dans les postes à responsabilité, hausse de la diversité des profils recrutés, taux de participation élevé aux formations.

4. Difficultés rencontrées

Certaines résistances culturelles ont freiné la mise en œuvre de certaines actions. Le suivi des indicateurs reste à renforcer pour mieux évaluer l'impact. Des contraintes de ressources ont également limité l'ampleur de certaines initiatives.

5. Perspectives et engagements futurs

Nous poursuivrons nos efforts en intensifiant les actions de sensibilisation, en fixant des objectifs chiffrés et en intégrant systématiquement la diversité dans nos politiques RH. De nouveaux partenariats seront développés pour renforcer notre impact et faire de notre établissement un acteur exemplaire en matière d'inclusion.

MAJ : 09/06/2025